



Rénovation, assainissement et agrandissement du Collège Sainte-Croix, Fribourg.



© ZAMPARO ARCHITECTES SA

Le bâtiment du Collège Sainte-Croix doit absolument être assaini et agrandi. Datant de 1983, il n'est plus aux normes actuelles d'énergie, d'isolation et de conduites sanitaires. Il est aussi nécessaire d'assurer une sécurité par des voies de circulation redimensionnées. Ce bâtiment a été construit pour 500 élèves, mais ces dernières années après quelques petites modifications, il a compté jusqu'à 990 élèves. Après les transformations selon le projet sélectionné (voir photo de la maquette du bureau d'architecture fribourgeois), la capacité sera de 1'100 élèves. Ceci est une nécessité, au vu des planifications, où le nombre d'élèves qui fréquentent le collège ne fait que d'augmenter. La Villa Gallia, restée dans son état d'origine sera aussi rénovée dans le cadre de ce projet.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du collège : www.cscfr.ch.

Le comité de l'**Association des Parents d'Elèves du Collège Sainte-Croix** soutient le projet et vous conseille **d'accepter le crédit de construction le 4 mars prochain** lors de la votation populaire. Le crédit d'environ Fr. 42 mio comprend l'étude, les rénovations et la construction des bâtiments.

Comité de l'APE: Elena Bonnafy, Erina Kolly, Patrick Hertelendy, Anna Sommaruga.

Rejoignez-nous dans l'Association des Parents d'Elèves du Collège Sainte-Croix.

La cotisation annuelle de membre s'élève à CHF 30.- pour l'année scolaire en cours, de septembre 2017 à juillet 2018 et peut être payée par bulletin de versement ou par e-banking à l'adresse suivante : Banque Cantonale de Fribourg, 1701 Fribourg, Association des parents d'élèves du Collège Ste-Croix, IBAN CH16 0076 8011 0064 5340 8.

Pour des raisons d'organisation, nous vous serions reconnaissants d'envoyer aussi un email avec votre adresse, votre nom et celui de votre enfant pour finaliser l'inscription.